



CENTRE D'HISTOIRE
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

14 AVENUE BERTHELOT - 69007 LYON

TÉL 04 78 72 23 11

FAX 04 72 73 32 98

chrd@mairie-lyon.fr

Dossier Concours National de la Résistance et de la Déportation 2010 - 2011

La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy

Réalisé par Valérie Ladigue et Frédéric Fouletier, professeurs relais au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon

Le thème 2010-2011, *La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy*, propose aux élèves d'étudier toutes les actions ayant pour but de réprimer la Résistance, mais également les actes d'intimidation, de représailles et autres mesures visant à frapper et terroriser les populations civiles engagées dans la Résistance. Dans un premier temps, il semble important de présenter les lieux emblématiques de la répression à Lyon, ville majeure de la Résistance sous l'Occupation. Les mémoires locales qui gardent le souvenir des exécutions et massacres perpétrés dans l'agglomération lyonnaise permettent de comprendre la diversité et la violence de la répression et le rôle tenu par les différents organes en charge de cette répression, que celle-ci soit pratiquée par l'occupant ou par le gouvernement de Vichy.

Un sujet centré sur la répression peut susciter chez les élèves des réactions émotives. C'est pourquoi nous avons été particulièrement attentifs à la sélection des documents constituant ce dossier. Comme les années précédentes, le dossier que nous proposons privilégie les ressources du CHRD, permettant de traiter le thème de la répression, avant tout, à travers l'exemple lyonnais. Il s'organise en cinq fiches d'étude de documents répondant à différents objectifs méthodologiques : comprendre un événement, comparer deux formes de répression, identifier les lieux où celle-ci s'exerce ; analyser un témoignage et retracer un parcours. Ce dossier est complété par une bibliographie axée sur les ressources locales, notamment celles consultables au centre de documentation du musée.

La préparation du concours se prête particulièrement à un travail transdisciplinaire : avec les collègues de Lettres au travers d'œuvres poétiques (*La rose et le réséda* de Louis Aragon) ou avec les collègues d'Arts plastiques sur des monuments commémoratifs, tel le Veilleur de pierre. Dans le cadre de l'Éducation civique ou de l'ECJS, le sujet peut être abordé en traitant la notion de crimes contre l'humanité ou de la mémoire de la répression sur un territoire. Cette approche est l'occasion de proposer un parcours présentant les lieux de mémoire dans la ville, dont l'École de santé militaire (actuel CHRD) ou la prison de Montluc, récemment ouverte au public.

Ce dossier a été conçu pour permettre aux enseignants diverses mises en œuvre pédagogiques. Plusieurs pistes d'exploitation sont ainsi envisageables dont voici quelques-unes :

- confronter les témoignages afin de faire prendre conscience aux élèves de la pluralité de la Résistance et donc des motifs conduisant à la répression
- travailler sur l'aspect arbitraire de la répression
- appréhender le maillage de la répression à l'échelle d'une ville, à travers l'exemple de Lyon
- étudier les traces et la mémoire de la répression

Identifier les lieux de la répression de la Résistance à Lyon

Document 1



École du service de santé militaire
DR

En savoir plus

L'École du service de santé militaire a été construite à Lyon entre 1890 et 1894, date de la première rentrée des élèves. Durant la Seconde Guerre mondiale, un Einsatzkommando du Sipo.SD allemand (police et service de sécurité allemand à Lyon) s'installe dans les locaux au printemps 1943, après avoir été dans un premier temps à l'Hôtel Terminus (Perrache). C'est ici, que la section IV de la Gestapo, dirigée par Klaus Barbie, organise la lutte contre les mouvements de résistance.

Document 2

Fiche biographique

LAROCHE André

André Laroche naît le 3 mai 1924, dans le 3^e arrondissement de Lyon, au sein d'une famille hostile à l'Allemagne.

Le 1^{er} juillet 1941, André rejoint le mouvement Combat. Il a pour mission de mettre en place la diffusion du journal du mouvement. En parallèle, il est également chargé de trouver des locaux pouvant servir de lieux de réunion aux membres de Combat.

Arrêté par la milice le 29 mars 1944 à Lyon, il est conduit dans les locaux de l'École de santé militaire où il est interrogé par la Gestapo, puis interné à Montluc.

Le 20 avril, André est envoyé au camp de Compiègne-Royallieu, puis déporté vers Buchenwald au mois de mai. En juillet 1944, il est transféré au camp de Dora.

En avril 1945, les Allemands évacuent le camp. Le convoi d'André est libéré par l'Armée rouge, le 3 mai 1945, dans le nord de l'Allemagne.

Document 3

La Milice à Lyon

La Milice de Joseph Darnand et Pierre Laval [...] était divisée en cinq « services » regroupant, à Lyon, plus de trois cents personnes. Le 2^e service « documentation-enseignement », c'est-à-dire une sorte de police, était dirigée par Joseph Lécussan, chef régional, dont le bureau se trouvait dans l'immeuble du *Progrès*, rue de la République (actuellement la FNAC). Ce 2^e service, habillé en civil, dépendait directement de Vichy. Il avait une organisation confuse et multiple [...]. Le 6 juin, le 2^e service lyonnais, dirigé par Paul Touvier, subordonné de Lécussan, s'installa au 5 de l'impasse Catelin, dans les locaux de l'annexe du Lycée Ampère (actuellement annexe du collège Jean Monnet). Le 8 juin, les locaux de l'externat Saint-Joseph, 10 ? rue Sainte-Hélène (actuel lycée Saint-Marc) furent réquisitionnés comme caserne et prison par la Franc-Garde.

Extrait d'une note de J.-F. Forges, 10 rue Sainte-Hélène, 5 impasse Catelin, été 1944.

Document 4



Prison de Montluc
DR

En savoir plus

Située dans le troisième arrondissement de Lyon, face au fort militaire, la prison de Montluc a été édifée en 1921. Elle accueille au début de la guerre les premiers résistants poursuivis pour « menées antinationales », c'est-à-dire principalement la distribution de tracts contre le régime de Vichy. Lorsqu'en novembre 1942, la Wehrmacht envahit la zone libre, la Gestapo occupe dès février 1943 les lieux et y incarcère les résistants arrêtés. Ceux désignés pour l'interrogatoire partent le matin pour l'École de santé où ils passent la journée sans nourriture. Ils sont de retour vers 19 heures ; une soupe leur est distribuée dans le hall avant le retour en cellule.

Après la guerre, des statistiques officielles font état de 7 731 Français et étrangers internés à Montluc du 11 novembre 1942 au 24 août 1944. Parmi eux, 622 auraient été fusillés, 2 565 déportés (dont 840 rapatriés), 2 104 auraient été libérés. On ignore le sort des 2 440 autres personnes incarcérées à Montluc.

Document 5

RÉGISTRE d'ECROU du FORT MONTLUC
à LYON

MAX, « Jean MOULIN », fut incarcéré sous le nom de MARTEL, celui de sa fausse carte d'identité du moment. Il est inscrit au bas de page, le dernier.

Enrichi	DUPONT	Georges	4 Mars 1842	Mulhouse	18 ans	135
err.	Buhlmann	Georges	1842	Strasbourg	49	
DUGOUJON	André	celibataire	né le 8.3.1913	Charente	29 ans	139
	maritime	français		Calcutta	129	
LASSAGNE	André-Louis	celibataire	né le 25 avril 1911	Lyon	31 ans	147
	catholique	professeur		30 rue Condorcet		
EMELIN	Claude	celibataire	né le 7 février 1912	Levallois	30 ans	147
	catholique	employé		25 rue Montcaumon		
LACAZE	Albert	mar.	21 mai 1884	à la Courbevoie	58 ans	69
	français			34 rue des Professeurs		
AUBRY	Henri	mar.	né le 9 mars 1911	Rully (S. et M.)	31 ans	75
	français			Rully (S. et M.)		
PARISOT	Jean-Pierre	celib.	né le 20 mai 1914	Bordeaux	28 ans	146
	catholique			30 rue Thiers		
MARTEL	Jacques	celib.	né le 29 avril 1897	Picquigny (Somme)	45 ans	146
	français			17 Rue Renan		

Extrait du registre d'écrou de Montluc

Notes : les noms que l'on peut lire sont : Dugoujon, Lassagne, Emelin, Lacaze, Aubry, Parisot et Martel.
Collection CHR

En savoir plus

Jean-Pierre Azéma¹ commente les annotations du registre écrites à partir « des vrais-faux papiers de Jean Moulin » : *il fut écroué à la prison de Montluc sous le nom de Jacques Martel, né le 29 avril 1897 à Picquigny (il est vraisemblable que l'état civil de cette bourgade de la Somme avait disparu dans la tourmente de 1940). Se disant décorateur (il pouvait faire montre d'aptitudes en la matière), habitant 17, rue Renan (c'était son ancien domicile), il avait indiqué qu'il était célibataire et catholique (donc non juif).*

¹ In *Jean Moulin, le rebelle, le politique, le résistant*, Perrin, 2003

Document 6

Extraits du témoignage du docteur Dugoujon
cité dans Daniel Cordier, *Jean Moulin, la*
République des catacombes, Gallimard, 1999

Jean Moulin occupait la cellule 130, située en face de celle du docteur Dugoujon qui témoigne : « [...] *je l'ai vu le mardi [22 juin] au matin à la toilette, le mardi après-midi à la promenade qui consistait à tourner dans la cour pendant un petit moment. Max s'était mis à côté de moi et, à la fin de la promenade il a pu me dire cette phrase que je trouve bien émouvante : "Je vous souhaite bon courage". [...] Le mercredi à 2 h, par l'œillère de la porte de la cellule à laquelle j'étais rivé pour tuer le temps, j'ai vu arriver deux ou trois policiers allemands qui l'ont emmené d'une façon brutale et l'ont ramené le soir avec un pansement autour de la tête et il boitait. »*

Questions :

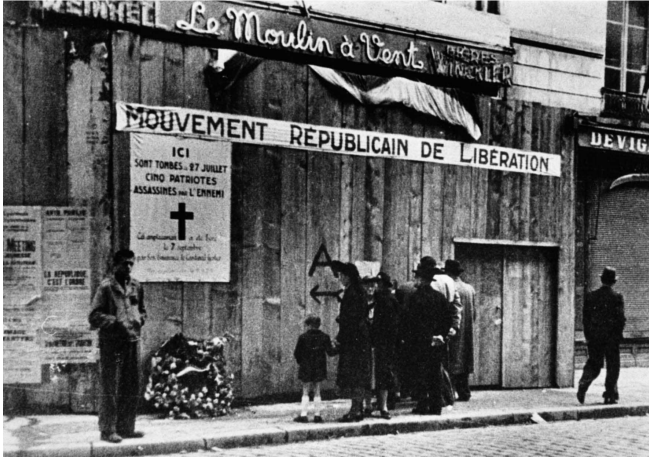
- Documents 1, 3 et 4** : Précisez quelle est la fonction de chacun des lieux de la répression de la Résistance à Lyon et quelle organisation politique ou militaire la dirige.
- Documents 1, 3 et 4** : Situez ces lieux de la répression sur le territoire de la ville. Que peut-on en déduire sur le choix des emplacements et leur nombre ?
- Documents 2, 4, 5 et 6** : Expliquez les différents motifs pour lesquels les personnes présentes à Montluc sont internées ici ?
- Document 5** : Pourquoi Jean Moulin lors de l'enregistrement de son identité prétend-il s'appeler « Jacques Martel » ? Faire une recherche sur les autres pseudonymes de Jean Moulin.
- Documents 2, 4 et 6** : Quel sort attend les internés de Montluc ?

Paragraphe argumenté (niveau 3^e) ou réponse organisée (niveau 1^e) :
À l'aide des réponses aux questions, montrez comment fonctionnait la répression de la Résistance à Lyon (organisation, lieux, sort réservé aux internés).

Comprendre un événement

La répression de l'attentat du Moulin à vent

Document 1



Le café Le Moulin à Vent, place Bellecour
Photo Collin

En savoir plus

Dans la nuit du 26 juillet 1944, un attentat est commis au café *Le Moulin à Vent*, fréquenté par la Gestapo. L'explosion de la bombe ne fait aucune victime.

Le lendemain matin, cinq détenus de la prison de Montluc sont amenés devant le lieu de l'attentat. Les Allemands bloquent la circulation et abattent les cinq individus, les laissant aux yeux de tous. Ces cinq hommes ne sont pas les auteurs de l'attentat. Sans le savoir, les Allemands ont rassemblé des hommes de croyances, de milieux sociaux et de mouvements différents, mais se battant pour une même cause, la libération de leur pays. Ils se nomment Albert Chambonnet, Gilbert Dru, Léon Pfeffer, René Bernard, Francis Chirat.

Document 2



Veilleur de pierre, place Bellecour

En savoir plus

Inauguré le 4 septembre 1948, le Veilleur de pierre se situe à l'emplacement du café *Le Moulin à Vent* et commémore les différents lieux de massacres de la région lyonnaise durant l'occupation allemande.

Document 3

Extrait du poème *La rose et le reseda* de Louis Aragon

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas

Du haut de la citadelle
La sentinelle tira
Par deux fois et l'un chancelle
L'autre tombe qui mourra

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas

Ils sont en prison, Lequel
A le plus triste grabat
Lequel plus que l'autre gèle
Lequel préfère les rats

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas

Un rebelle est un rebelle
Deux sanglots font un seul glas
Et quand vient l'aube cruelle
Passent de vie à trépas

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas

En savoir plus

Publié pour la première fois le 1^{er} mars 1943, ce poème rend hommage à la Résistance. En 1944, Louis Aragon y ajoute une dédicace à quatre résistants célèbres : Guy Môquet (jeune lycéen communiste), Gabriel Péri (membre du Parti communiste), Honoré d'Estienne d'Orves (officier rallié au général de Gaulle dès 1941) et Gilbert Dru, jeune étudiant chrétien, abattu place Bellecour à Lyon en représailles à l'attentat du café du Moulin à Vent.

Questions

1. **Document 1** : Quelle action a entreprise la Résistance place Bellecour le 27 juillet 1944 ? Dans quel but ?
2. **Document 1** : Comment les Allemands ont-ils réagi à cet événement ? En quoi leur geste peut-il être considéré comme particulièrement arbitraire ?
3. **Documents 2 et 3** : De quelle manière est instituée la mémoire de cet acte de répression après la guerre ?
4. **Document 3** : Quel message cherche à transmettre Aragon lorsqu'il évoque « Celui qui croyait au ciel, celui qui n'y croyait pas » ? Qu'advient-il des deux résistants évoqués dans cet extrait ?
5. **Document 2** : En quoi cet exemple de répression symbolise-t-il la diversité de la Résistance ?

Comparer deux exemples de répression

Document 1



Le massacre de Saint-Genis-Laval
DR

En savoir plus

Le 20 août 1944, quelques jours avant la libération de Lyon, les Allemands extraient 120 prisonniers de Montluc et les exécutent dans un local du Fort de Côte Lorette qu'ils incendient ensuite. Une dizaine de Français ont participé à ce massacre.

Document 2



Exécution d'otages à Rillieux-la-Pape
DR

En savoir plus

En réaction à l'attentat organisé par la Résistance et qui a coûté la vie à Philippe Henriot (secrétaire d'État à l'Information de Vichy), Paul Touvier et ses miliciens raflent plusieurs personnes à Lyon. Parmi elles, sept Juifs sont amenés au cimetière de Rillieux-la-Pape et exécutés à l'aube du 29 juin 1944. Aucun d'entre eux n'avaient pourtant de liens avec la Résistance.

Document 3



Plaque commémorative située à côté de l'entrée du CHR D

En savoir plus

Originellement fixée sur le mur d'enceinte du cimetière de Rillieux-la-Pape devant lequel avaient été retrouvés les corps des sept victimes juives fusillées par la Milice, le 29 juin 1944, cette plaque commémorative fut brisée dans la nuit du 17 au 18 mai 1994.

Moins d'un mois auparavant, venait de s'achever le procès de l'ancien milicien Paul Touvier, responsable du massacre de Rillieux-la-Pape, condamné à ce titre par la cour d'appel de Versailles à la réduction à perpétuité pour crime contre l'humanité.

Document 4

La Milice : des auxiliaires français de la répression au service des occupants.
L'exemple de Lyon. Extrait de *10 rue Sainte-Hélène, 5 impasse Catelin, été 1944*, Jean-François Forges

« La Milice de Joseph Damand et Pierre Laval peut être comparée pour son organisation et ses méthodes aux groupes paramilitaires fascistes ou nationaux-socialistes. Elle était divisée en cinq « services » regroupant, à Lyon, plus de trois cents personnes : Effectifs, Documentation, Renseignements, Administration et Finances (...) Le 8 juin (1944), vers 19 heures 30, l'ordre de réquisition de la Milice arriva rue Sainte-Hélène (dans les bâtiments de l'externat Saint-Joseph, 10 rue Sainte-Hélène, actuel Lycée Saint-Marc et Lycée professionnel Saint-Marc). Les Pères logeant dans le collège avaient vingt-quatre heures pour partir (...) La Milice a mené dans les locaux des deux écoles une activité que l'on peut tenter de reconstituer. Les prisonniers furent souvent utilisés pour déménager les appartements des personnes arrêtées, les objets et meubles volés étant entreposés dans les salles de classe (en particulier dans l'actuelle salle 14 de l'annexe Jean-Monnet). On sait que le milicien Paul Touvier était un véritable délinquant. Il s'était installé, à Lyon, dans des appartements de Juifs arrêtés et il a dérobé tout ce qu'il a pu trouver chez ses victimes, y compris la voiture de l'une d'elle. Que les prisonniers furent soumis à la torture ne fait pas de doute malgré les dénégations de Touvier lors de son procès. Les « salles d'interrogatoire » étaient des salles de torture. »

Le crime contre l'Humanité est défini comme une « violation délibérée et ignominieuse des droits fondamentaux d'un individu ou d'un groupe d'individus inspirée par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux ». En France, il est imprescriptible.

Questions

1. Qui sont les différentes victimes de la répression menée à Saint-Genis-Laval et Rillieux-la-Pape en juin et août 1944 ? Pourquoi parle-t-on de massacre ?
2. Quelles sont les différentes formes de répression exercées en région lyonnaise avant la Libération ?
3. De quelle manière certains Français ont-ils participé à ces massacres ? À quelle organisation appartenaient-ils le plus souvent ? Où était-elle installée à Lyon ?
4. Comment les crimes commis par Paul Touvier ont-ils été qualifiés ?
5. À quelles difficultés se heurte la commémoration à Rillieux-la-Pape ?

À l'aide des réponses précédentes et de vos connaissances, rédigez une réponse argumentée au sujet.

Document 5



Paul Touvier
DR

En savoir plus

Paul Touvier (1915-1996) était le chef de la Milice à Lyon en 1944. Responsable de nombreuses exécutions, dont celle de Rillieux-la-Pape, il parvient, après la guerre, à échapper à la justice en se cachant. Il est toutefois arrêté en 1989. Jugé en 1994, il est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour crime contre l'humanité.

Analyser un témoignage

Fiche biographique

RUPLINGER Jeannette

Jeanne Tavernier naît le 24 janvier 1922 à Saint-Genis-Laval.

En 1940, elle est employée à l'École universelle de Paris, repliée à Lyon. Elle est mise en contact avec un groupe qui se mobilise pour aider les jeunes à échapper au STO.

Elle dirige le service faux papiers de l'organisation, puis celui des Mouvements unis de la Résistance.

En juillet 1944, elle est arrêtée et blessée alors qu'elle tente de s'enfuir. Incarcérée à la prison de Montluc, aucun soin ne lui est donné.

Appelée comme otage parmi les 120 personnes qui seront exécutées à Saint-Genis-Laval le 20 août 1944, elle est finalement repoussée dans sa cellule, et donc sauvée.

À la libération de la prison, elle séjourne à l'hôpital de Grange-Blanche, puis signe à sa sortie un engagement dans les FFI.

Elle reçoit la médaille de la Résistance des mains d'Édouard Herriot en 1946. La médaille militaire lui est attribuée en 1953.

Pour en savoir plus

Écouter le témoignage de Jeannette Ruplinger :
http://www.chrd.lyon.fr/chrd/sections/fr/ressources_historiqu/temoignages/temoignages_1/ruplinger_jeannette/

Questions

1. Quelle action Jeannette Ruplinger a-t-elle menée dans la Résistance ?
2. Dans quelles conditions et par qui est-elle arrêtée ?
3. Où est-elle enfermée et dans quel état se trouve-t-elle ?
4. Quel traitement lui est infligé pendant sa détention ? Pourquoi ?
5. À quel massacre a-t-elle pu échapper ? Comment ?
6. Quel groupe rejoint-elle après sa libération de prison ?

Retracer le parcours d'un résistant victime de la répression

Document 1

Fiche biographique

SAUTEREAU Jean

Combattant de la Grande Guerre, Jean Henri Sautereau est aussi membre de la loge maçonnique des Amis de la Vérité (à partir de 1920) où il occupe des fonctions importantes. Dès la défaite de 1940, il se met en contact avec les officiers de son régiment qu'il sait anti-allemands. Plus encore, connaissant beaucoup de personnes de par sa profession (il est assureur), il tente de fédérer ses relations contre le régime de Vichy et ses instructions de collaboration.

Il entre en novembre 1941 au Coq enchaîné grâce à son ami Lucien Degoutte. Après les premières arrestations du mouvement qui déciment les effectifs, il est nommé adjoint au Comité directeur.

Il s'occupe principalement de la diffusion des tracts et journaux clandestins, du transport et du stockage des armes et du matériel parachuté. Par la suite, il devient un élément central dans le

renseignement militaire et industriel. Il est arrêté une première fois le 22 septembre 1942 par la police judiciaire et relâché, faute de preuve, le lendemain. En 1943, il organise le maquis de la vallée de l'Arve en Haute-Savoie. Il met également en place un réseau à La Clayette (commune où est né son père) en Saône-et-Loire.

Henri Sautereau est à nouveau arrêté le 3 novembre 1943, cette fois par la Gestapo, à son domicile du 22, avenue Jean-Jaurès. La perquisition à son domicile ne donne rien mais, à son bureau, la Gestapo découvre des armes et des explosifs. Dans ce bureau se tenaient des réunions du Comité directeur du Coq enchaîné.

Il aurait été trahi par un résistant qu'il a recruté au Coq enchaîné et à qui il avait récemment procuré des armes. Ce dernier sera déporté dans le même convoi que Jean Sautereau.

Il est interné à Montluc dans le réfectoire, puis transféré à Compiègne le 3 novembre 1943.

Enfin, il est déporté le 20 janvier 1944 à Buchenwald (avec le matricule 41519) où il loge dans le bloc 57. Il travaille au Kommando Halberstadt-Langenstein.

Évacué de Buchenwald le 19 avril 1945, il arrive le 24 à Paris où il est hospitalisé d'urgence à l'Hôpital Bichat. Le retour à Lyon a lieu le 19 mai 1945.

Jean Sautereau revient à la vie civile très affaibli et physiquement diminué.

Il décède le 20 janvier 1948 des suites de sa déportation.

Document 2

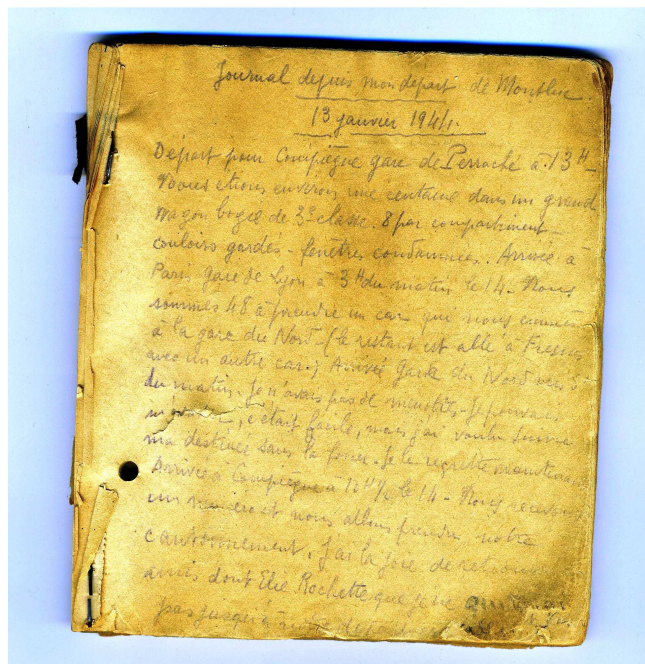


Exemplaire du journal *Le Coq enchaîné* de mars 1942
Collection CHR D

En savoir plus

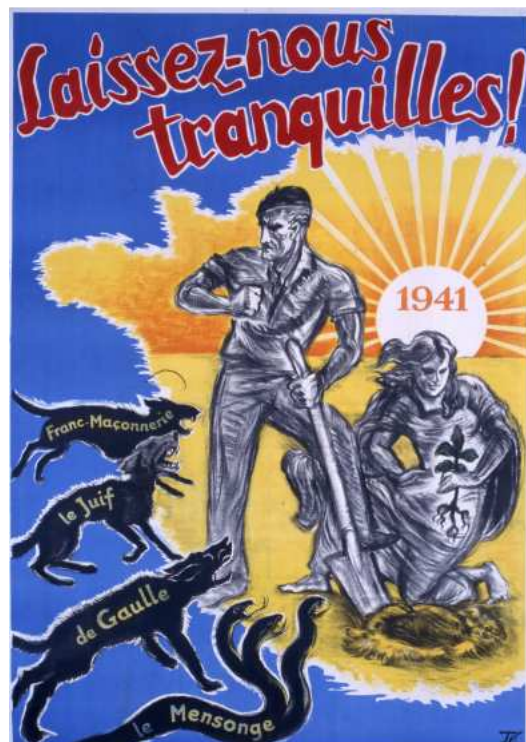
Apparu en 1942, *Le Coq enchaîné* est diffusé essentiellement dans le Rhône et les départements limitrophes. Il est l'organe d'un mouvement créé par un médecin socialiste, Jean Fousseret, à la fin de 1941 et dont les membres sont principalement des radicaux (Louis Pradel), des socialistes et des syndicalistes. Le mouvement mène, entre autres, des actions au bénéfice de Juifs qui cherchent à se réfugier en Suisse. À compter de 1943, *Le Coq enchaîné* rallie la France libre. Ses militants subissent alors l'attraction des grands mouvements de résistance et beaucoup sont arrêtés, dont Jean Fousseret et Jean Sautereau.

Document 3



Carnet de déportation de Jean Sautereau
Collection CHRD

Document 4



Affiche de propagande du gouvernement de Vichy, réalisée par T é en 1941 (imprimerie Mazeurie, Paris)
Collection CHRD

En savoir plus

La franc-maçonnerie et Vichy

La franc-maçonnerie moderne (apparue au XVII^e siècle) est un ensemble de groupes (on parle de loges) à l'intérieur desquels se manifeste une solidarité entre les membres. Ces derniers visent à réunir les hommes par-delà leurs différences : elle a contribué à l'instauration de la laïcité en France (loi de 1905).

« La précocité de la première loi contre la franc-maçonnerie (13 août 1940) révèle l'importance que l'État français attache à l'interdiction des sociétés secrètes. Le Maréchal Pétain dit souvent son hostilité à la franc-maçonnerie. Elle peut être attribuée au mauvais souvenir [...] de l'affaire Stavisky [...] Trois mille francs-maçons sont renvoyés de la fonction publique en 1941. »

Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation, sous la direction de Michèle et Jean-Paul Cointet, Taillandier, 2000

Questions

- Document 1** : Quel est le parcours de Jean Sautereau avant 1940 ? De quelle manière s'engage-t-il dès la défaite de 1940 ?
- Documents 1 et 2** : Quel groupe rejoint Jean Sautereau en 1941 ? Quelle action mène-t-il au sein de celui-ci ? Contre qui ses membres luttent-ils principalement ?
- Documents 1, 2 et 3** : Que représente la franc-maçonnerie pour Vichy ?
Faire une recherche de son rôle dans la France sous la III^e République.
- Document 1** : Par qui Jean Sautereau est-il successivement arrêté ?
- Documents 1 et 3** : Où est-il interné en novembre 1943 ? Que lui arrive-t-il en janvier 1943 ? Reconstituez son parcours.
- Document 1** : Quelles seront pour lui les conséquences de la répression dont il est victime ?

À l'aide des réponses aux questions précédentes et de vos connaissances personnelles, rédigez une réponse argumentée à la question suivante : En quoi le parcours de Jean Sautereau témoigne-t-il de l'engagement dans la Résistance et de la répression menée par l'occupant nazi et le régime de Vichy ?

Bibliographie indicative

Le dispositif répressif et ses acteurs

En France

- AZIZ Philippe, *Au service de l'ennemi : la Gestapo française en province*, Paris, Fayard, 1972
- BERLIÈRE Jean-Marc, *Les policiers français sous l'Occupation : d'après les archives inédites de l'épuration*, Paris, Perrin, 2001
- BESSE Jean-Pierre, *Les fusillés : répression et exécutions pendant l'Occupation (1940-1944)*, Ivry-sur-Seine, Éd. de l'Atelier, 2006
- DELARUE Jacques, *Histoire de la Gestapo*, Paris, Fayard, 1996
- DELPERRIÉ-DE-BAYAC Jacques, *Histoire de la Milice : 1918-1945*, Paris, Fayard, 1995
- GIOLITTO Pierre, *Histoire de la Milice*, Paris, Perrin, 2002
- HARZER Philippe, *Klaus Barbie et la Gestapo en France*, Paris, Le Carrousel, 1983
- KLARSFELD Serge, *Le Livre des otages : la politique des otages menée par les autorités allemandes d'occupation en France de 1941 à 1943*, Paris, Les Éditeurs français réunis, 1979
- MEYER Ahlich, *L'occupation allemande en France : 1940-1944*, Toulouse, Privat, 2002
- PESCHANSKI Denis, *La France des camps : l'internement, 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2002
- RAJSFUS Maurice, *La police de Vichy : les forces de l'ordre françaises au service de la Gestapo, 1940-1944*, Paris, Le Cherche Midi, 1995
- REILE Oscar, *L'Abwehr : le contre-espionnage allemand en France*, Paris, France-Empire, 1970
- La répression en France, 1940-1945*, Actes du colloque international organisé par le Mémorial de Caen les 8, 9 et 10 décembre 2005, Université de Caen, 2007
- SANSICO Virginie, *La justice du pire : les cours martiales sous Vichy*, Paris, Payot, 2003

À Lyon

- BOWER Tom, *Klaus Barbie, itinéraire d'un bourreau ordinaire*, Paris, Calmann-Lévy, 1984
- FORGES Jean-François, *10 rue Sainte-Hélène, 5 impasse Catelin : été 1944* [tapuscrit remis au CHRD par l'auteur]
- GREISALMER Laurent, *Un certain Monsieur Paul*, Paris, Fayard, 1989
- HOYOS Ladislav de, *Barbie*, Paris, Laffont, 1987
- KLARSFELD Arno, *Touvier, un crime français*, Paris, Fayard, 1995
- LAMBERT Bernard, *Dossiers d'accusation : Bousquet, Papon, Touvier*, Paris, FNDIRP, 1991
- LEVY Bernard-Henry (dir.), *Klaus Barbie, Archives d'un procès*, Paris, Librairie générale française, 1987
- PERMEZEL Bruno, *Montluc, antichambre de l'inconnu : 1942-1944*, Lyon, BGA Pemezel, 1999
- POIROT-DELPECH Bertrand, *Monsieur Barbie n'a rien à dire*, Paris, Gallimard, 1987
- RUBY Marcel, *Klaus Barbie : de Montluc à Montluc*, Lyon, L'Hémès, 1983
- RUBY Marcel, *Résistance et contre-Résistance en Rhône-Alpes*, Lyon, Horvath, 1995
- VIEILLARD Claire, *Montluc, la prison allemande de Lyon : novembre 1942-août 1944*, Mémoire de Maîtrise, sous la direction de Laurent Douzou, Université Lumière Lyon 2, 2002

Témoignages sur l'internement à la prison Montluc de Lyon

- CHAMPION A., *Montluc vu du réfectoire : souvenirs personnels*, Lyon, A. Juhan et Cie, 1945
- CHEVALIER L., *Souvenirs de Montluc : plaintes et espoirs de détenus, décembre 1943-août 1944*, Mâcon, Imprimerie X. Perroux et Fils, 1946
- DECHELETTE Ch., *Cent jours de détention par la Gestapo allemande : 15 mai-23 août 1944*, [à compte d'auteur]
- DEVIGNY André, *Je fus ce condamné*, Paris, Presses de la cité, 1978
- FROSSARD André, *La maison des otages*, Paris, Éd. du livre français, 1945 (rééd. augmentée et corrigée, Fayard, 1983)
- JOYEUX Maurice, *Mutinerie à Montluc*, Paris, Éditions La Rue, 1971
- LALOUET Maurice, *20 ans, les larmes et l'espoir*, [s.l.], Maurice Lalouet, [s.d.]
- LECULIER Raymond, *À Montluc, prisonnier de la Gestapo : 25 novembre 1943-25 août 1944*, Lyon, Éd. Cartier, 1945 (rééd. BGA Permezel, 2006)

LESEVRE Lise, *Face à Barbie : souvenirs-cauchemars, de Montluc à Ravensbrück*, Paris, Les Nouvelles Editions du Pavillon, 1987
PAULET Georges, *Le commissaire en prison*, Caluire, G. Paulet, 1944
PEDRON André, *De Montluc à Belsen : choses vues, choses vécues*, Villefranche-en-Beaujolais, Éd. du Cuvier, 1946
PURY Roland de, *Journal de cellule : 30 mai-29 octobre 1943*, Lausanne, La Guilde du livre, [s.d.]
SCHÖTKER A., *Trois mois et demi à Montluc, 12 mai-24 août 1944 : souvenirs d'un rescapé*, Lyon, Imprimerie des Missions africaines, 1944
SEIVE Fleury, *De Montluc à Fresnes*, Paris, Arthaud, 1945
TERROINE Emile, *Dans les geôles de la Gestapo : souvenirs de la prison de Montluc*, Lyon, Éd. de la Guillotière, 1944

Le bilan des victimes, traces et mémoire de la répression dans la région lyonnaise

Mémorial de l'oppression, fasc.1, Région Rhône-Alpes, Lyon, Giraud-Rivoire imprimeur, 1945
Mémorial de l'oppression, fonds du service du Mémorial de l'oppression et de la délégation régionale du Service de recherche de crimes de guerre ennemis (SRCGE), 1940-1944 : 3808 W, Lyon, Conseil général du Rhône / Archives départementales du Rhône, 2003
PERMEZEL Bruno, *Victimes de l'Occupation à Lyon et alentour : 81 monuments, 11 parcours*, Lyon, BGA Permezel, 2001

Autres ressources consultables au centre de documentation du CHRD

Bulletin de l'Association des rescapés de Montluc, décembre 1944-1967
Revue de presse des procès de Klaus Barbie et de Paul Touvier

Films

Hôtel Terminus : Klaus Barbie, sa vie, son temps, un film de Marcel Ophuls, 1988
Lyon capitale de la Résistance, un film de Pascal Copeau, Paris, Institut national de l'Audiovisuel, 1974
Montluc, prison de la Gestapo, un film de Véronique Lhormé et Marc Nardino, La Cuisine aux images, Lyon, TLM, 2001
Un condamné à mort s'est échappé, un film de Robert Bresson, 1956